La route des Indes du chevalier Grenier et la controverse avec l'abbé Rochon.

Le 1er avril 1771 – M. d'Après de Mannevillette au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/117, f°191.

On remarquera que M. d'Après, sommité incontestable, auteur des meilleures cartes et routiers de l'époque, n'a aucun doute, hormis d'éventuels récifs à localiser, sur l'intérêt de la route proposée par Grenier, quelque soit l'époque où on veuille l'emprunter. Il est étonnant qu'il s'attache dans la présente lettre, uniquement au gain en distance, alors que seul le gain de temps est appréciable pour l'économie de l'armateur et la santé des équipages. Cependant l'affaire n'était pas tranchée puisque plusieurs missions furent organisées pour vérifier la pertinence de cette nouvelle route, et que leurs conclusions furent très mitigées.

On trouvera sur ce site trois petites études où il est question de cette route Grenier :

- Grenier et Rochon : la nouvelle route des Indes.
- Duroslan et La Biolière en mission aux Amirantes et aux Seychelles.
- Les missions de Kerguelen dans l'océan Indien.

==========

A Hennebon, le 1er avril 1771

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 mars, à laquelle était joint le mémoire de M. le Ch. Grenier et la copie de la lettre que M. l'abbé Rochon a adressée en conséquence à Votre Grandeur.

Après avoir examiné le premier avec toute l'attention que mérite une matière aussi importante au progrès et à la sûreté de la navigation, et en avoir vérifié les pièces au soutien, il m'a paru que les routes que propose M. Grenier pour aller des Isles de France et de Bourbon aux Indes, soit dans la saison la plus favorable, soit dans l'arrière saison, sont préférables à celles qu'on pratique depuis longtemps. Il abrège dans l'une le trajet de 320 lieues, ainsi que l'ont fait l'escadre de l'amiral Boscawen en 1747, la frégate l*e Choiseul* en 1768, et moi-même sur le vaisseau *le Montaran* en 1754 sans compromettre en rien sa sureté.

Dans la traversée relative à l'arrière saison, qu'il abrège selon moi de plus de 800 lieues, il remédie par ce moyen aux fâcheux inconvénients qui résultaient presque toujours de la route ordinaire, dont le long cours occasionnait non seulement le retardement et le dépérissement des secours en effets qu'on envoyait des îles aux Indes, mais encore la perte des sujets qu'on y faisait passer, qui pour la plupart y arrivaient excédés de fatigue, de maladies et hors d'état d'y remplir leur destination ; c'est ce qu'on évitera par la route qu'indique M. le Ch. Grenier.

La seule précaution qui me paraîtrait nécessaire avant d'y faire passer un escadre [sic], ce serait d'expédier de l'Isle de France, en janvier ou février, deux corvettes pour parcourir le parallèle de 4 à 5 degrés de latitude, dans l'espace que M. Grenier n'a pu visiter, afin de s'assurer qu'il ne contient aucun danger, et quoique j'aie de fortes raisons de n'en pas soupçonner, on en serait du moins certain. Comme ces mêmes bâtiments pourraient charger à l'Isle de France des effets pour l'Inde et en rapporter, on compenserait aisément les frais de leur expédition, et cette découverte importante ne coûterait rien à l'État.

A l'égard du mémoire en forme de lettre de M. l'abbé Rochon, le rapport que j'en dois faire à Votre Grandeur, n'est pas à beaucoup près avantageux : Ce n'est à le bien définir qu'une critique amère qui a l'animosité ou la jalousie pour motif, et peut-être en même temps quelque projet caché à proposer, plus conforme à son intérêt particulier qu'à celui de l'Etat. Après en avoir analysé, sans partialité, tous les articles, vérifié les faits qu'il rapporte, ainsi que les passages des auteurs anciens et modernes, j'ai reconnu que la plupart des faits y sont ou supposés ou altérés, et les passages des

auteurs, tronqués ou falsifiés de façon qu'on s'en aperçoit au premier coup d'œil lorsqu'on les compare aux originaux. J'y suis cité moi-même mal à propos et faussement en deux occasions essentielles.

On y remarque encore que pour prêter à M. Grenier une façon de penser et une manœuvre contraire à celle qu'il propose, M. l'abbé Rochon coupe les phrases de son discours, et en supprime la partie principale. Il n'y a point certainement de raisonnement quelque juste qu'il soit qui puisse être à l'abri d'une supercherie pareille, ni de moyen plus propre à faire passer pour ridicule et faux les ouvrages les plus sensés et les vérités les plus claires.

Voila succinctement, Monseigneur, l'exposé le plus fidèle et le plus vrai qu'on puisse faire de la lettre de l'abbé Rochon. Comme il m'est important de prouver ce que j'avance, et de vous informer plus amplement, j'aurai l'honneur de vous adresser au commencement de la semaine prochaine un mémoire d'observations plus détaillé. Je me borne ici à vous assurer de mon exactitude et à vous présenter le très profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

D'après de Mannevillette

à Hennebon le 1er avril 1771

* * *